





Section du Bassin minier - 31 mai 2017

Projet régional de santé: une politique de santé à sens unique? (suite)

Après avoir commenté : « adapter l'offre aux besoins... » (p. 4), « La pérennité de notre système de santé est directement lié à sa soutenabilité financière... » (p. 7) et -La pénurie de professionnels de santé- (p. 12), nous poursuivons notre analyse du Cadre d'orientation stratégique (COS).

Spécialisation des établissements de santé et concentration des plateaux techniques (p. 16) – « L'hôpital se la prise en charge ambulatoire ou de l'hospitalisation à domicile ». Cette transforme notamment avec orientation déjà amorcée avec ce qu'on appelle « le virage ambulatoire » s'inscrit dans la stratégie de la territorialisation de l'offre des soins. Celle-ci se concrétise avec la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (135 GHT, dont 27 avec CHU). l'Agence Régionale de Santé (ARS) envisage la fusion des trois établissements publics : Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines et Autun. Notre Centre Hospitalier deviendrait un établissement spécialisé en chirurgie ambulatoire et en gériatrie. Les exigences du Copermo (Comité interministériel de performance et de modernisation de l'offre de soins) pour réduire le déficit comptable (4 millions d'euros en 2016), ne sont-elles pas le moyen pour pousser notre Centre hospitalier vers cette spécialisation? Le COS insiste sur la nécessité du « retour à l'équilibre des comptes des établissements de santé » (p. 37), notamment par la recherche de la taille critique des établissements et le regroupement des plateaux techniques. Le COS attire l'attention aussi sur « La vétusté des certaines structures » et « le taux d'occupation des lits au-dessous de la cible nationale». Notre Centre hospitalier, dans ce cadre, comment pourra-t-il obtenir les financements nécessaires pour améliorer la prise en charge de patients dans des structures modernes et adaptés à l'évolution technologique? En sachant que pèsent sur lui 27 millions de déficit cumulé, déficit qui demande une analyse historique, seulement une nouvelle politique de santé orientée au maintient et à l'amélioration de l'ensemble des spécificités (médecine, chirurgie, obstétrique) d'un Centre hospitalier de proximité pourra répondre à la question.

Notre Centre hospitalier en danger!

Suite à la rencontre de la Direction du Centre hospitalier avec l'Agence Régionale de Santé le 29 mai, l'offre des soins de qualité et de proximité est fortement menacée. En effet les différentes propositions présentées à l'ARS prévoient des suppressions de services et globalement des suppressions de lits et des personnels. Le compte à rebours est lancé et sans attendre l'avis des professionnels de santé, des syndicats, des usagers et des élu(e)s la Direction dévoile un avenir sombre pour notre Centre hospitalier.

Toutes et tous ensemble dans l'action

Nous appelons à participer au rassemblement organisé par l'intersyndicale du Centre hospitalier le

vendredi 2 juin à 10h30

sur le parking de l'EHPAD LES LYS